BSV GRANDES CULTURES - N°35

17 novembre 2026

Sommaire

A retenir cette semaine

Curseurs de risque

Météo

Colza

Céréales

Scarabée japonais

Biodiversité des champs

A retenir cette semaine

Colza

Stade moyen à 10 feuilles étalées.

Larves de grosses altises : c'est le moment de faire votre test Berlèse !

L'évaluation du risque larvaire devient indispensable, soit par Berlèse, soit par dissection des pétioles au champ.

Premiers résultats Berlèse ou par méthode dissection avec des **pressions larvaires assez modérée à faible** cette année.

A noter dans les Berlèses, la présence très fréquente de **larves de diptères** qui ne sont pas nuisibles sur le colza.

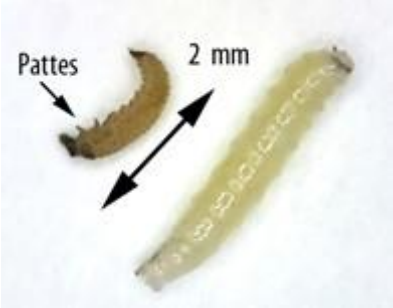

A gauche : larve de grosse altise au stade L1

A droite : larve de diptère

Céréales à paille

Levée en cours. Stade germination à 3 feuilles étalées au sein du réseau d'observation.

Conditions d'humidité favorables aux **limaces. Pression en hausse. Surveiller principalement les parcelles à risque** (non-labour, précédent colza par exemple). Positionner les pièges sur les parcelles pour estimer le risque.

Quelques parcelles entre 1 à 3 feuilles signalent la présence de **pucerons et cicadelles** à un niveau inférieur au seuil de risque.

L'évaluation combinée des pucerons et de la faune auxiliaire au moment le plus ensoleillé de la journée est cruciale pour éviter les traitements précoces inutiles.

Avec le soutien financier de

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le site de la DRAAF, le site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire ou sur le site de Polleniz

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal

Curseurs de risque

Colza

Grosses altises (larves) : à surveiller principalement pour les petits colzas

Colzas à faible biomasse, peu développés, chétifs

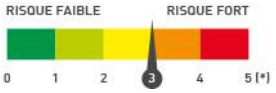

Pour les autres colzas



Charançon du bourgeon terminal : risque faible à nul



Pucerons



Phoma



Céréales

Limaces : conditions favorables, à surveiller

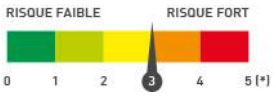

Pucerons : surveiller leur présence ainsi que celle des auxiliaires pour les parcelles levées

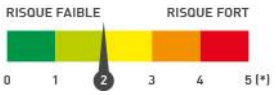

Cicadelles : premières captures. Vérifier bien la couleur. La cicadelle verte n'est pas nuisible !



Prévisions météorologiques

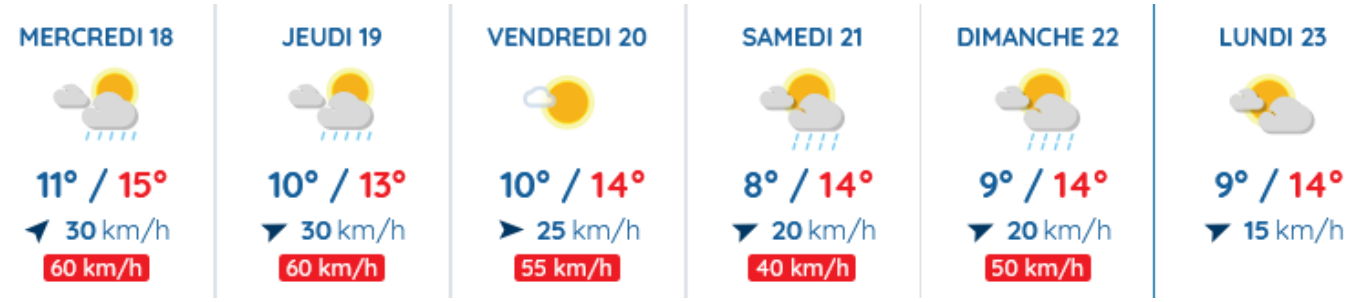

*Prévisions météorologiques sur la ville d'**Angers** (source : météofrance*. Cliquez sur le lien pour les données actualisées*)*

La semaine s'annonce très perturbée avec de nombreuses averses et coups de vents. Les températures minimales seront proches des 10°C et les maximales pourront atteindre 15 degrés.

Colza

Réseau d'observation

23 parcelles sont remontées cette semaine sur l'outil de saisie (Vigicultures) avec la répartition suivante :

- 1 en Loire-Atlantique, 7 en Maine-et-Loire, 3 en Mayenne, 5 en Sarthe et 7 en Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les stades sont majoritairement compris entre 9 et plus de 10 feuilles. Ils s'étalent de 6 feuilles à plus de 10 feuilles au sein des parcelles et **restent très hétérogènes avec parfois plusieurs vagues de levée** au sein d'une même parcelle.

Des **colorations violacées**, en conséquence du gel de la fin de semaine dernière, sont visibles sur feuilles dans certains secteurs.

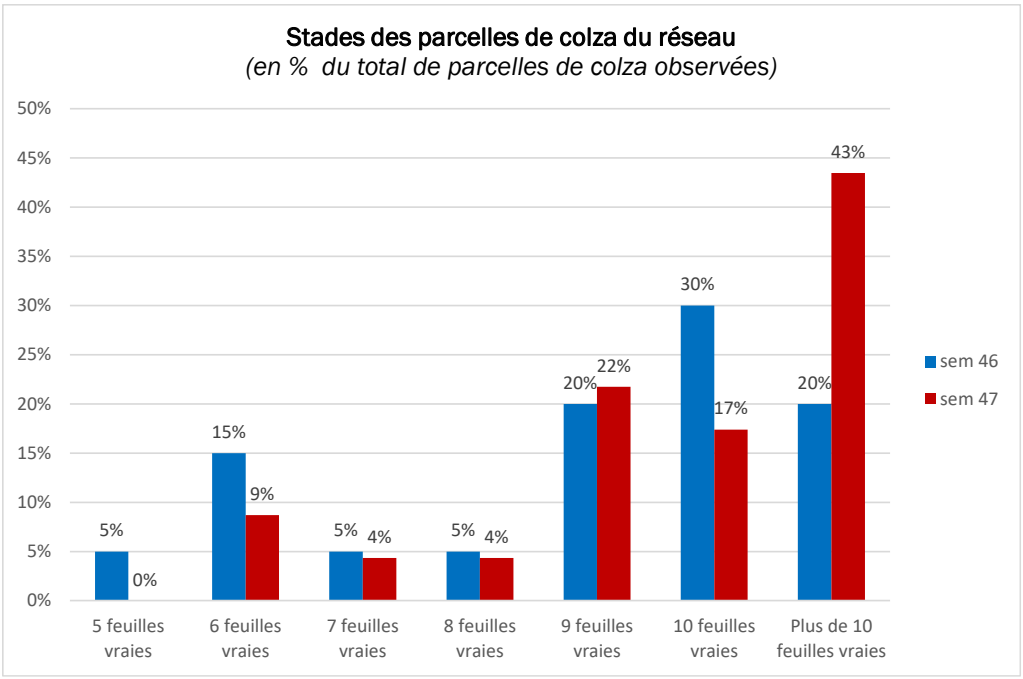

Stade phénologique : bien dénombrer le nombre de feuilles.

A savoir :

Au cours de son développement, le colza passe progressivement de 1 à plus de 10 feuilles. Au-delà de 10 feuilles, on ne comptabilise pas le nombre de nouvelles feuilles.

A partir de l'automne, par sénescence le colza perd ses premières feuilles. Dans l'estimation du stade, ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas comptabiliser ces feuilles disparues. Il faut alors prendre en compte les cicatrices laissées par les anciennes feuilles. Souvent, on arrive à voir les bourgeons axillaires présent à l'aisselle de ces feuilles (voir photo).

Sur le terrain, on peut donc avoir un colza à 9 feuilles qui ne possède que 7 feuilles visibles.

De la même manière, si un colza était déjà à 10 feuilles en entrée hiver, il ne peut pas être à 6 feuilles en sortie hiver après avoir perdu un grand nombre de feuilles.

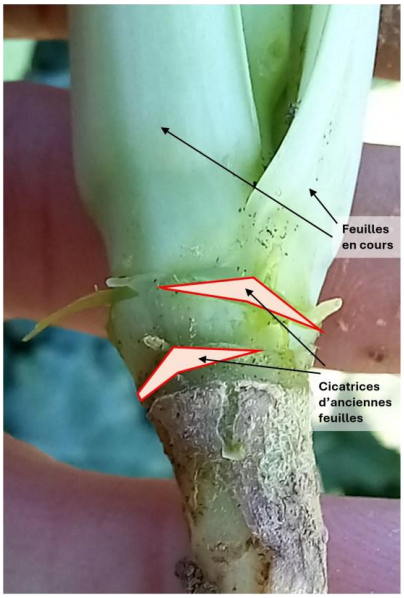

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Installez votre cuvette jaune.

La cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).

En savoir plus…

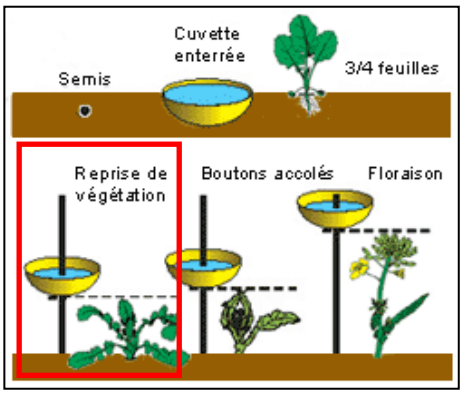

Grosses altises

Observations et analyse de risque

À un stade avancé comme 8 feuilles, les morsures d'altises adultes sur le feuillage ne représentent plus aucun danger pour le colza. La culture est censée être robuste, en pleine croissance active, et a largement dépassé le stade critique de sensibilité aux adultes (qui s'arrête à 3-4 feuilles).

On dénombre toujours une **soixantaine d'individus** dans les cuvettes jaunes sur l'ensemble de la région.

Cette présence incite activement à évaluer la présence des larves via un test Berlèse ou par dissection des pétioles.

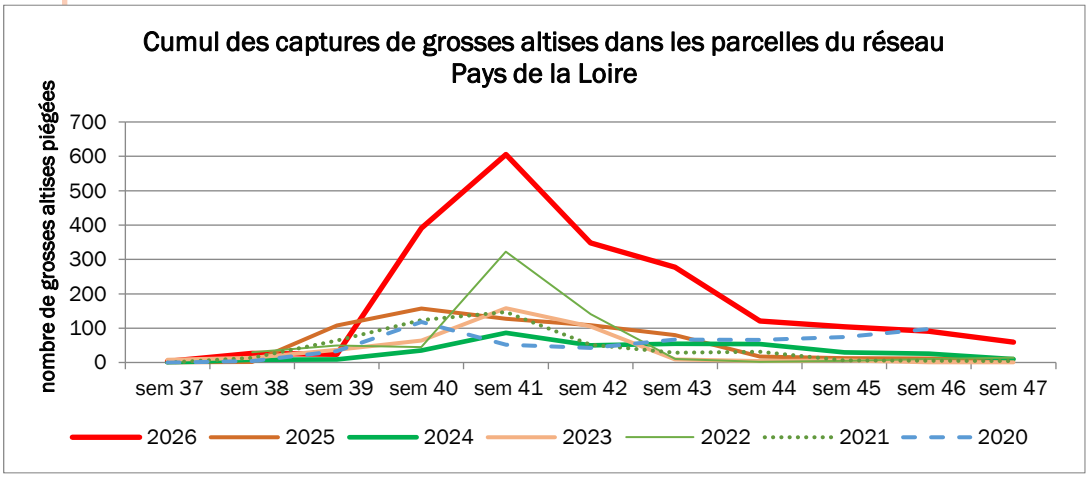

Bien que l'intensité du vol ait nettement diminué, les captures d'adultes se maintiennent dans certaines parcelles. Par conséquent, la période de ponte des femelles pourrait s'étendre.

Pour rappel, la résistance de la grosse altise aux pyréthrinoïdes est devenue un enjeu majeur, qui s'applique également aux larves.

Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises, résistantes aux pyréthrinoïdes, sont bien installées dans notre région.

Retrouvez plus d'informations sur le site Terres Inovia :

https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur

Cliquez sur le lien : **OAD pour l'estimation du risque lié aux larves de grosses altises (Terres Inovia)**

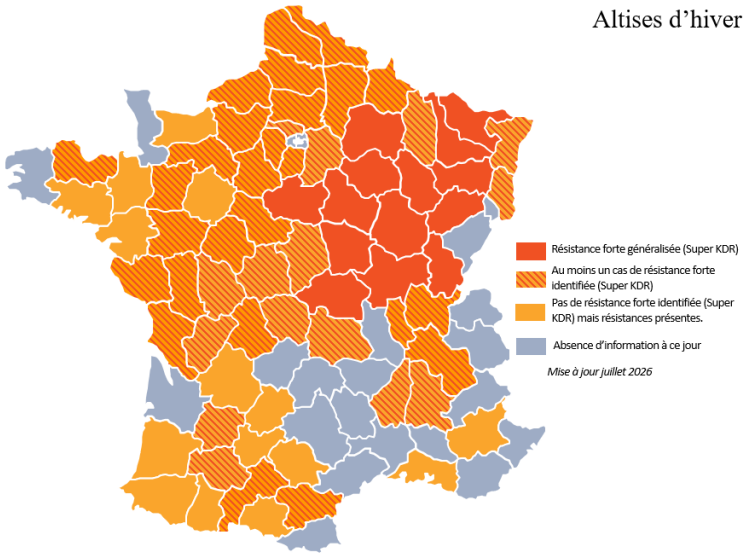

Grosses altises (larves)

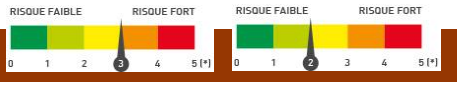

Pour les petits colzas (faible biomasse)

Pour les autres

Les larves de grosses altises minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes au stade rosette ou dans les jeunes tiges. Ceci perturbe la croissance au printemps et peut entraîner la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant le décollement de la tige.



Larve de grosse altise dans un pétiole (Terres Inovia)

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm.

Elles sont blanches avec 3 paires de pattes, tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.



Différents stades larvaires de la grosse altise (Terres Inovia)

<u>Il existe plusieurs stades larvaires :</u>

Lorsque la température dépasse 6-7 ° C, les **larves L1 et L2** augmentent leur activité et sont alors « **baladeuses** ».

Les **larves L3 sont moins mobiles** et plus difficilement atteignables.

La modélisation des stades permet de positionner un protocole Berlèse pour capter les larves avant le stade L3.

Simulation des dates d'apparition des différents stades de larves d'altises (Terres Inovia) :

La modélisation permet de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser des comptages ou Berlèse. Par exemple, il faut 40 ° jours (base 7) pour passer du début d'activité des altises au stade ponte des femelles.

Situation au 17 nov.	Somme T°Cj	40	190	240	290
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
53 - Grez en Bouère	20-sept	23-sept	06-oct	13-oct	21-oct
	25-sept	28-sept	13-oct	22-oct	10-nov
	01-oct	05-oct	27-oct	18-nov	20-déc
	05-oct	08-oct	12-nov	14-déc	30-janv
	10-oct	15-oct	12-déc	23-janv	14-mars
49 - Angers	20-sept	23-sept	05-oct	11-oct	16-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	17-oct	27-oct
	01-oct	04-oct	24-oct	06-nov	22-nov
	05-oct	08-oct	01-nov	19-nov	13-déc
	10-oct	14-oct	19-nov	13-déc	24-janv
44 - Nantes	20-sept	23-sept	05-oct	09-oct	15-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	17-oct	26-oct
	01-oct	04-oct	22-oct	01-nov	17-nov
	05-oct	08-oct	30-oct	16-nov	02-déc
	10-oct	14-oct	16-nov	03-déc	03-janv

72 - Le Mans	20-sept	23-sept	05-oct	11-oct	16-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	18-oct	27-oct
	01-oct	04-oct	24-oct	10-nov	29-nov
	05-oct	08-oct	04-nov	23-nov	27-déc
	10-oct	14-oct	22-nov	26-déc	23-févr
85 - la Roche sur Yon	20-sept	23-sept	05-oct	10-oct	15-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	16-oct	26-oct
	01-oct	04-oct	23-oct	03-nov	18-nov
	05-oct	08-oct	31-oct	17-nov	07-déc
	10-oct	14-oct	17-nov	07-déc	03-janv

Sur la région l'activité des altises a été tardive avec un début de vol en semaine 40 (entre le 25 septembre et le 1er octobre), soit un positionnent des tests Berlèse à effectuer depuis début à mi-octobre (entre stade apparition L1 et L2).

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :



- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1)
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3



Larve de grosse altise (CAPDL)

Le risque concerne particulièrement les parcelles semées tardivement où les colzas sont peu développés. Dans ces situations, il est impératif d'aller observer la présence de larves en réalisant des dissections ou tests Berlèse pour estimer le niveau de risque à la parcelle.

Observations et analyse de risque

Le suivi des larves de grosses altises se fait habituellement à partir de début novembre. Avec les températures douces et des parcelles semées tardivement, la **période d'observation est en cours**.

L'observation des larves et leur comptage peut se faire selon **2 protocoles** :

- soit sous abri après prélèvement de pieds à mettre sur une cuvette jaune = **Méthode Berlèse (vidéo)**

- soit directement au champ par dissection des pétioles des plantes = **Méthode par dissection**.

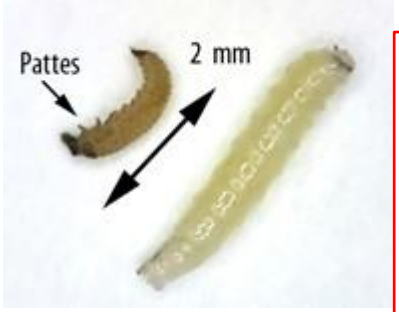

Cette année, on observe dans certaines parcelles une grande quantité de larves de diptères qui sortent lors de la réalisation du Berlèse.

Attention à la confusion ! Voir photo (Terres Inovia) ci-contre :

A gauche : larve de grosse altise au stade L1

A droite : larve de diptère

Les larves de diptères ne sont pas considérées comme nuisibles sur la culture.

Il est important de relier la valeur du test avec une valeur de biomasse, pour estimer au mieux le niveau de risque de la parcelle

Résultats des tests Berlèse :

Semaine	Commune	Stade, biomasse (si connue)	Nombre moyen de larves/plante (Berlèse)
Semaine 43	VAL D'ERDRE-AUXENCE (49)	6 feuilles,	2
Semaine 45	SAINT-VINCENT-SUR-GRAON (85)	9 feuilles,	1,5
Semaine 46	CHAZÉ-SUR-ARGOS (49)	8 feuilles, zone pieds chétifs	2
Semaine 46	DOUÉ-EN-ANJOU (49)	>10 feuilles,	0
Semaine 46	NOGENT-SUR-LOIR (72)	10 feuilles, 1.65 kg/m^2	1,9
Semaine 46	CORPE (85)	6 feuilles,	0,3
Semaine 46	SAINT-VINCENT-SUR-GRAON (85)	9 feuilles,	1
Semaine 46	LA BAZOUGE-DES-ALLEUX (53)	>10 feuilles, 115 g/pied	3,9
Semaine 47	LYS-HAUT-LAYON (49)	9 feuilles,	3,1
Semaine 47	MONTREUIL-LE-CHETIF (72)	>10 feuilles,	6,5
Semaine 47	JOUE-L'ABBE (72)	>10 feuilles,	0,8

Légende : biomasse faible (<40 g/plante), biomasse moyenne (40-100 g/plante), biomasse forte (>100 g/plante)

Hors réseau, les résultats de Berlèse indiquent en moyenne 1 à 2 larves/pied.

➔ **La pression larvaire est assez faible pour l'instant dès que la biomasse s'approche de 2 kg/m^2.**

Résultats des dissections :

Semaine	Commune	Stade et biomasse (faible, moyenne, forte)	% de plantes avec au moins une larve
Semaine 43	SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS (44)	7 feuilles	40 %
Semaine 43	VAL D'ERDRE-AUXENCE (49)	6 feuilles	5 %
Semaine 44	CHAZE-SUR-ARGOS (49)	7 feuilles	10 %
Semaine 44	NOGENT-SUR-LOIR (72)	8 feuilles	33 %
Semaine 44	VAIRÉ (85)	8 feuilles	0 %
Semaine 44	ETIVAL-LES-LE-MANS (72)	7 feuilles	10 %
Semaine 45	MAZÉ-MILON (49)	6 feuilles	100 %
Semaine 45	LAVARDIN (72)	8 feuilles	100 %
Semaine 45	SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON (85)	8 feuilles	0 %
Semaine 46	NOYANT-VILLAGES (49)	9 feuilles	0 %
Semaine 46	MAZÉ-MILON (49)	6 feuilles	0 %
Semaine 46	FAY (72)	10 feuilles	100 %
Semaine 46	CHAZE-SUR-ARGOS (49)	8 feuilles	50 %
Semaine 46	LA BAZOUGE-DES-ALLEUX (53)	>10 feuilles, 115 g/pied	100 %
Semaine 46	ISSÉ (44)	7 feuilles	30 %
Semaine 46	DOUÉ-EN-ANJOU (49)	> 10 feuilles	0 %
Semaine 46	CORPE (85)	6 feuilles	0 %
Semaine 46	SAINT-VINCENT-SUR-GRAON (85)	10 feuilles	0 %
Semaine 46	LA JONCHÈRE (85)	10 feuilles	0 %
Semaine 47	SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON (85)	>10 feuilles	0 %

➔ La pression larvaire est plutôt faible à modérée avec cet indicateur dont le seuil est à interpréter en fonction de la biomasse et de l'état de développement du colza.

Période de risque

De 5 à 6 feuilles étalée (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
- **Parcelle recevant de la matière organique au semis,** - **Forte minéralisation** à l'automne, - **Bonne implantation** du colza	**Risque faible**	**Risque faible à moyen**
- Parcelle **ne recevant pas de matières organiques** au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - **Arrêt de croissance du colza mi-novembre**	**Risque moyen à fort**	**Risque fort**

Risque **moyen** à **fort** :

- ⇨ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds
- ⇨ Méthode dissection : 70 % des plantes avec présence d'au moins 1 larve
  Ces seuils sont des références nationales à interpréter avec l'estimation de la biomasse.

Risque **faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Pucerons (verts, du navet, cendrés)



Le puceron vert est le vecteur principal de la jaunisse du navet (TuYV), et peut aussi transmettre des mosaïques.



Le risque est **faible** si votre variété possède une **résistante partielle / tolérante au TuYV.** La majorité des variétés ont cette résistance. **Vérifier le classement variétal de votre variété sur le site www.myvar.fr (Terres Inovia).**

Observations et analyse de risque

Des pucerons verts sont signalés sur 2 parcelles de Vendée à 6 et 9 feuilles sur 20 à 50 % des plantes**.** La majorité des parcelles est sortie de la période de risque.

Des **auxiliaires** peuvent aussi être observés dans les parcelles même si la baisse des températures limite leur activité (momies de pucerons, syrphes adultes mais sans doute peu de larves).

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6) car au-delà de se stade la tolérance de la plante s'accentue.

Seuil indicatif de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons



Pucerons cendrés (CAPDL)



Pucerons verts (CAPDL)

Charançon du bourgeon terminal



Observations et analyse de risque

Cuvette jaune : les captures sont en progression cette semaine avec 13 individus piégés sur 5 parcelles (dont 8 piégés sur une même parcelle dans la Sarthe). Les captures ont été effectuées sur 2 parcelles de la Sarthe, 2 parcelles de Vendée et 1 parcelle de Maine-et-Loire.

Le risque reste **faible** sur la région, plus important en Sarthe.

Surveillez vos cuvettes jaunes pour suivre l'arrivée du ravageur. Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance du charançon.



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse**. Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.

Estimer le risque lié au « Charançon du bourgeon terminal » sur votre parcelle avec l'outil d'aide à la décision de Terres Inovia (https://www.terresinovia.fr/fr/oad/estimation-du-risque-lie-aux-charancons-du-bourgeon-terminal). **Cet outil combine un risque agronomique et un risque lié à la nuisibilité historique du charançon dans le département concerné.**



Charançon du bourgeon terminal

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

Baris

Observations et analyse de risque

Présence signalée sur 2 parcelles en Vendée avec entre 2 et 5 individus dans les cuvettes.

Cet insecte au comportement assez baladeur n'est pas considéré comme nuisible sur colza.



Baris

Phoma (macules foliaires)



Observations et analyse de risque

Des macules de phoma sont signalées sur 1 parcelle de Maine-et-Loire cette semaine sur 75 % des plantes. Des symptômes sont également signalés hors réseau en Loire-Atlantique et dans la Sarthe. Les conditions actuelles sont favorables au développement de la maladie.

Le risque reste actuellement **faible**, mais la météo des prochains jours (humidité et douceur) peut être plus favorable.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuille reste **peu nuisible** et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. **A surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.**



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.

Consulter le site de Terres Inovia pour en savoir plus via le lien suivant : https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/tout-savoir-sur-le-phoma-du-colza.

Hernie des crucifères

Observations et analyse de risque

Aucun signalement. Les conditions sèches du début de la campagne sont peu favorables à l'expression de cette maladie racinaire



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'Est de la région, notamment en **sols acides** et **hydromorphes**.

Elle se manifeste par la **déformation des racines** due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.



Galles racinaires hernie

Ne pas confondre hernie des crucifères et présence de larves de charançon gallicole :

Hernie des crucifères	Charançon gallicole
Maladie due à un parasite obligatoire des Crucifères (Brassicacées) *Plasmodiophora brassicae*	Déformation due à la présence de larves d'un charançon au niveau de la racine de la plante
Absence de galeries et de larves, intérieur de la galle plein (compact ou spongieux) parfois avec marbrures noires	Présence de galeries et/ou de larves
	
Très nuisible (spores pouvant survivre dans la parcelle jusqu'à 15 ans en absence d'hôte (plante de la famille des Brassicacées))	Peu nuisible

Céréales

Réseau d'observation

41 parcelles sont renseignées cette semaine sur l'outil de saisie Vigicultures :

- 7 en Loire-Atlantique, 7 en Maine-et-Loire, 6 en Mayenne, 5 en Sarthe et 16 en Vendée
- 24 blés tendres, 1 blé dur, 14 orges d'hiver et 2 triticales.

Stade phénologique et état des cultures

Au sein du réseau, les premiers semis de céréales ont été réalisés entre le 15-20 octobre. La majorité des parcelles ont été semées.

Les stades vont de **germination** à **3 feuilles étalées**. Hors réseau certaines parcelles sont déjà à 3-4 feuilles.

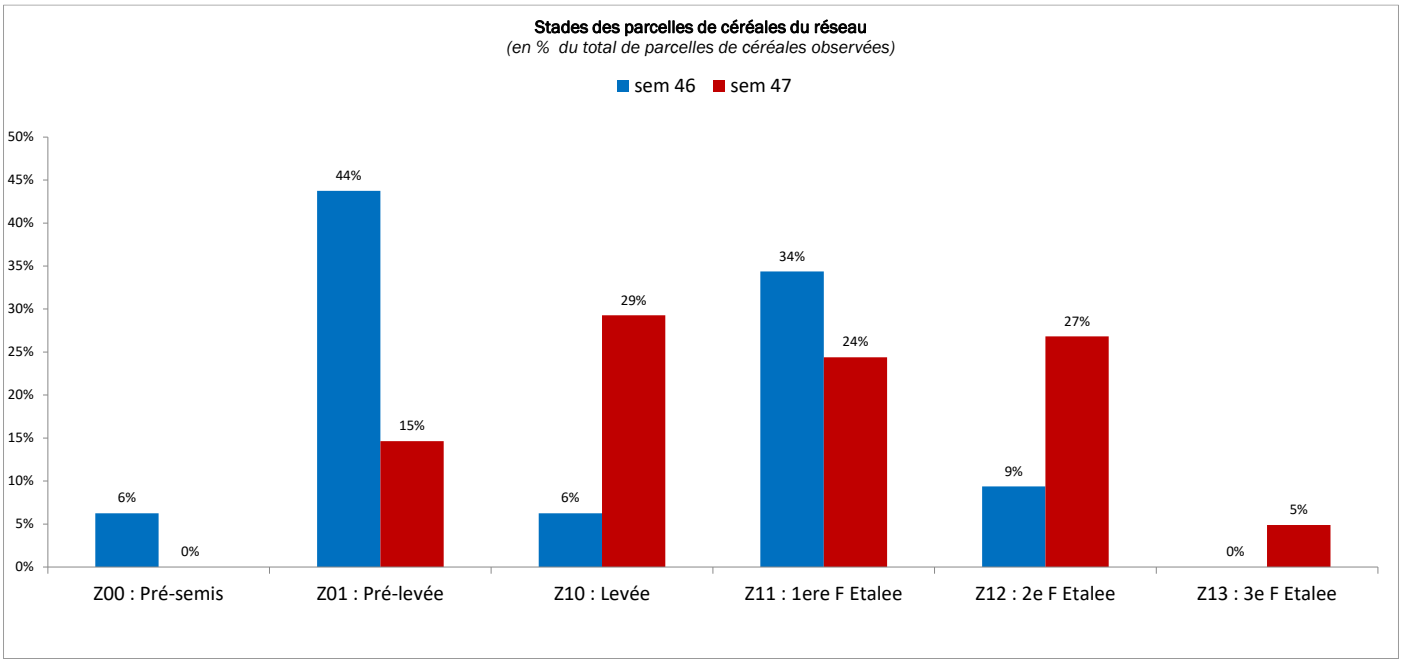

Des dégâts de **mouches des semis** sont signalés sur 2 parcelles du réseau dans la Sarthe.

De rares **dégâts d'oiseaux** sont signalés dans 3 parcelles du réseau (44, 49, 85).

Limaces

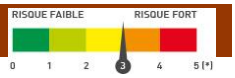

Observations et analyse de risque

Les **limaces** sont observées par piégeage sur 15 parcelles du réseau avec en moyenne **4 à 5 limaces/m²**.

- Des limaces noires (1 à 2) sont piégées sur 3 parcelles en 44, 85 et 49 (parcelles en cours de levée à 1 feuille)
- Des limaces grises sont piégées sur 9 parcelles (1 à 20) en 49, 53, 72 et 85 (levée à 3 feuilles)
- D'autres limaces sont piégées sur 6 parcelles (2 à 4) en 44, 72 et 85

Les limaces sont particulièrement signalées dans des parcelles précédent céréales ou maïs, avec résidus en surface (semis simplifiés).

L'humidité actuelle peut favoriser l'activité de ce ravageur en situation à risque. Le risque augmente cette semaine avec les conditions très **favorables** à leur activité.

Observez vos parcelles pour déterminer le risque.

2 types de limaces peuvent être présents : les **limaces grises et les limaces noires**.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limaces est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

1) **Évaluer le risque de présence de populations de limaces** dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace (en cliquant ici)

2) **Piéger** pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- **d'apprécier le risque** et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis

- **une adaptation du travail du sol** : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux… Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'observation des attaques sur plantes et leur évolution qui va permettre de décider.

Pour piéger efficacement, il faut :

- utiliser un **piège qui soit bien plaqué au sol**, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m^2 avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,

- faire le **comptage le matin** (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface

- de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin

- de la répartition des limaces au sein de la parcelle

Méthodes alternatives

Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces :

- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.

- En interculture, les déchaumages successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.

Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires…

Pucerons

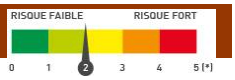

Pour les parcelles levées

Dès que les feuilles commencent à apparaître, la surveillance des pucerons doit commencer.

Observez les plantes idéalement lors des périodes ensoleillées vers la mi-journée.





Pucerons aptères sur céréales

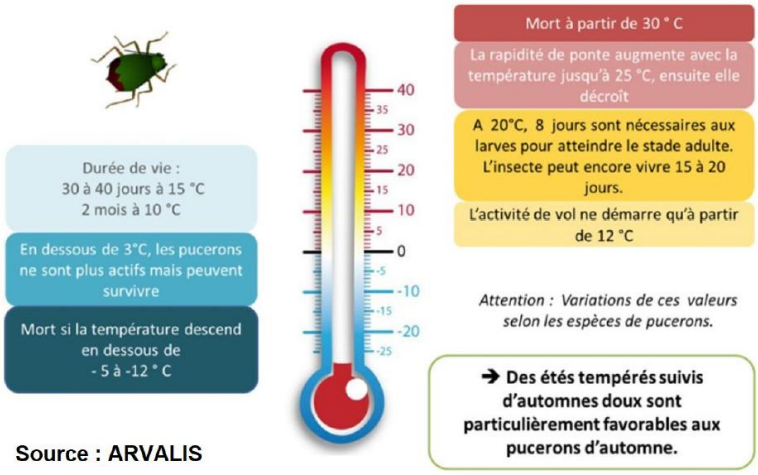

Le schéma présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.

L'observation des pucerons est primordiale !

⇨ Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

➢ **Développement des résistances** aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza)

➢ **Ma santé** : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !

➢ **Impact sur les auxiliaires des pucerons** (syrphes, coccinelles, chrysopes…) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque

Comment observer les pucerons ?

L'observation des pucerons est à effectuer **pendant les heures les plus chaudes de la journée** en privilégiant des **conditions ensoleillées**. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles. Privilégiez les zones à risque proches des haies ou de réservoirs potentiels (bandes enherbées, jachères…)

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION : cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucherons ! Observez avec une loupe



Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).
Source : Encyclop'Aphid—INRA



Pucerons ailé et aptères sur Blé.

Observations et analyse de risque

Dans le réseau, 6 parcelles détectent la présence de pucerons sur des plaques engluées. Cela concerne 3 parcelles d'orge et 3 de blé en Vendée, Sarthe, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.

Côté **observation au champ**, sur 41 parcelles de céréales, 10 parcelles (22 % du réseau) signalent la présence de pucerons avec un moyenne 3 % des plantes touchées (de 1 à 10 %) malgré de mauvaises conditions d'observation (pluie).

Le risque est maintenu de **faible** à **moyen**. Le risque est d'autant plus important que le semis a été précoce.

Période de risque

A partir de 1 feuille de la céréale

Seuil indicatif de risque

A partir de 10 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron ou présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.

Cicadelles

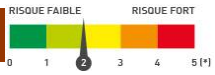

Observations et analyse de risque

L'espèce *Psammotettix alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales. Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente.

Dans le réseau, 2 parcelles de blé et 2 parcelles d'orge détectent la présence de cicadelles brunes sur des plaques engluées en Vendée (4 et 10 individus piégés en 1 semaine). Hors réseau, des cicadelles brunes sont aussi signalées en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.

Pour rappel, les cicadelles vertes que l'on peut aussi observer ne sont pas nuisibles.

Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou dans le cadre d'un suivi bihebdomadaire, lorsque l'on observe une différence d'une vingtaine de captures entre les deux relevés.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle en période ensoleillée : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.

Reconnaître la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables

(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)

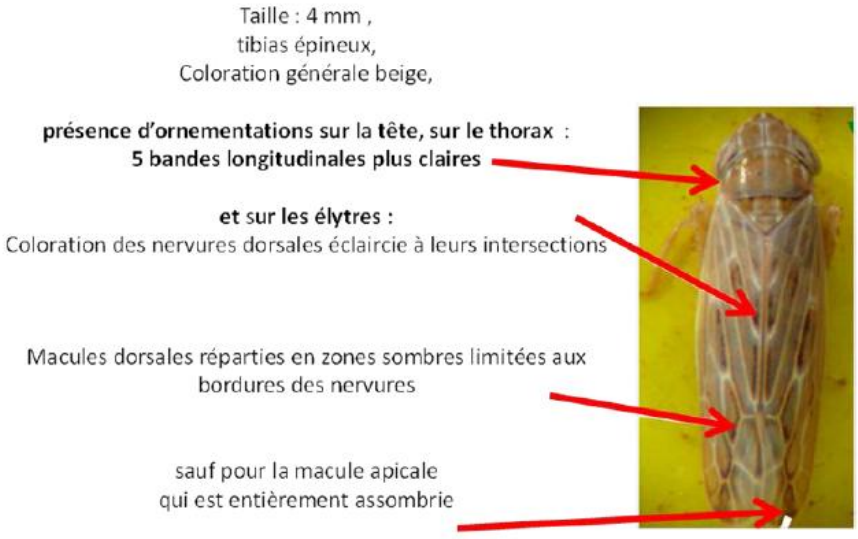



Scarabée japonais

Reconnaître le scarabée japonais

Originaire du Nord du Japon et de l'Extrême-Orient de ka Russie, cet insecte se propage à travers le monde et a été détecté en France dès 2025. La surveillance est de mise car il est très polyphage et pourrait causer des dégâts importants sur un grand nombre de végétaux s'il venait à s'établir sur le territoire. C'est dans le Grand Est qu'il a été détecté en France pour la 1ère fois en 2026 dans les Alpes-Maritimes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Note nationale BSV

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Scarabée japonais

Popillia japonica



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaitre et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
Genre : *Popillia* - Espèce: *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- ***P. japonica* est un coléoptère :** les ailes antérieures sont transformées en élytres
- ***P. japonica* est un Rutelidae :** la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux

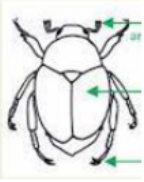

Larve de type melolonthoïde.

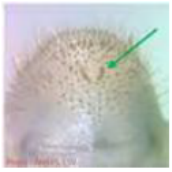



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biodiversité des champs

Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles



Carabe (*Anchomenus dorsalis*) observé sous un piège à limaces. Les carabes sont majoritairement prédateurs, entre autres de limaces.

Pour en savoir plus sur les auxiliaires, rendez-vous sur le site agriconnaissances :

Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :





















Et 3 nouvelles notes nationales à consulter !







Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire – Alexia Barrier et Etienne Barbarit
Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire
Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia
Observateurs : Agriculteurs, Agrial, Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé agri-conseil, Soufflet, Lycées agricoles
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles